Début de panique chez les “élites” ?

09/01/2015 à 13h19

Dans le contexte de menace terroriste majeure à laquelle la France est confrontée depuis mercredi, la gestion de la protection des personnalités est devenue extrêmement délicate. Au cabinet du ministre de l’Intérieur, Bernard Cazeneuve, on se refuse à livrer des noms. «C’est une question de sécurité et nous n’exposerons pas la vie des personnes», déclare au *Figaro* un conseiller du ministre.



Le sujet est d’autant plus sensible que

> *«des dizaines de demandes ont afflué à Beauvau en 24 heures, de la part de personnalités se sentant en danger»,*

confie un haut fonctionnaire de police. Au point que le ministère a dû organiser une réunion pour faire un «tri», selon des critères draconiens.

Les bénéficiaires d’une équipe de gardes du corps préfèrent ne pas trop ébruiter la chose.

Et ceux qui se sont vu refuser cette «faveur» peuvent nourrir une certaine frustration.

À Paris, la Préfecture de police a accordé des agents en tenue pour protéger des bâtiments de presse notamment.

Mais la protection individuelle dépend de la Direction générale de la police nationale (DGPN). Les anges gardiens qu'elle dépêche sont alors prélevés au sein de l'ex-Service de protection des hautes personnalités (SPHP), rebaptisé récemment Service de la protection (SDP).

Composée de 770 agents surentraînés, dont une quarantaine de femmes, cette unité d'élite protège déjà à l'année des dizaines de personnalités, au premier rang desquelles figurent le chef de l'État et les membres du gouvernement.

L'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat), rattachée au DGPN, jauge le risque réel.

«Tout est apprécié au cas par cas, et un diagnostic est rendu, enrichi d'une échelle de risques graduée de 4 (normal) à 1 (très élevé)», dit l'un de ses membres.

«Ce n'est jamais la personnalité menacée qui définit la dimension de son dispositif de protection», précise-t-il.

Aveuglés par la haine, extrémistes et fondamentalistes peuvent se focaliser sur une cible, en lui envoyant des colis suspects, des balles dans des enveloppes ou en multipliant les appels anonymes. Certains sont prêts à passer à l'acte coûte que coûte.

Dans son rapport publié en 2010 sur la protection des hautes personnalités, la Cour des comptes préconisait la réduction des dépenses des «bodyguards» de la République.

Selon les calculs de la juridiction financière administrative

française,

> ***le budget moyen d’un policier affecté pour ce type de contrat s’élèverait à 71.879 euros par an.***

Une somme à apprécier au regard de ce que vaut une vie.

lefigaro.fr